

Faculté de droit



INT3319 Séminaire de droit international public

[30h] 5 crédits

Enseignant(s): Philippe Gautier
Langue d'enseignement : français
Niveau : Troisième cycle

Objectifs (en termes de compétences)

L'objectif du séminaire de droit international public est de permettre aux étudiants de l'option "droit international" d'approfondir un thème de recherche. Il est demandé à chaque étudiant de travailler une question spécifique qui se rapporte au thème du séminaire.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)

Le séminaire traitera de questions relevant pour l'essentiel des relations publiques internationales. Son responsable veillera à ne pas donner du droit international public une vision trop étroite, il prendra soin notamment de souligner ses rapports naturels avec le droit international privé et le droit européen, tout en mettant en lumière l'importance des rapports transnationaux. Méthode : Recherches personnelles, présentation d'un travail écrit et discussions collectives sont de l'essence d'un séminaire.

Résumé : Contenu et Méthodes

Le thème est sélectionné chaque année en consultation avec les étudiants (p.ex. les thèmes suivants ont été retenus les années précédentes : ONU et conflits internationaux, terrorisme et droit international, participation au concours de plaidoiries Charles Rousseau, ...).

Les sujets font l'objet d'un exposé oral et d'un travail écrit. Les séances de séminaire requièrent un travail de préparation (lecture d'arrêts, d'articles de doctrine, préparation de questions d'actualité, ...) et une participation active des étudiants.

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

//

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DREU3DS/I	Diplôme d'études spécialisées en droit international et européen (Droit international)	Obligatoire
------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------	-------------